



## Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 17 décembre 2020

n° 156-20 C

**Objet :** RS - Tarifs au 1er janvier 2021 - Prestations effectuées par le service des eaux

- date de convocation le 11 décembre 2020
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt, le jeudi dix-sept décembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 63

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Serge Tichkiewitch
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Christian Gogny
<b>Arith</b>	
<b>Barberaz</b>	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
<b>Barby</b>	Christophe Pierretton
<b>Bassens</b>	Alain Thieffenat
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Eric Delhommeau
<b>Challes-les-Eaux</b>	James Hallay - Josette Rémy
<b>Chambéry</b>	Jimmy Bâabâa - Jean-François Beccu - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Christelle Favetta-Sieyes - Sandrine Garcin - Sabrina Haerincq - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Raphaële Mouric - Martin Noblecourt - Benoit Perrotton - Claire Plateaux - Thierry Repentin - Walter Sartori - Alexandra Turnar
<b>Cognin</b>	Corinne Charles - Franck Morat
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	Marie Perrier
<b>Ecole</b>	Hervé Ferroud-Plattet
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
<b>Jarsy</b>	
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fressoz
<b>La Motte-en-Bauges</b>	
<b>La Motte-Servolex</b>	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
<b>La Ravoire</b>	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
<b>La Thuile</b>	Dominique Pommat
<b>Le Châtelard</b>	
<b>Le Noyer</b>	Philippe Gamen
<b>Les Déserts</b>	Sandra Ferrari
<b>Lescheraines</b>	
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Laysse</b>	Michel Dyen - Alain Saurel
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel
<b>Saint-Cassin</b>	Jocelyne Gougou
<b>Sainte-Reine</b>	
<b>Saint-François de Sales</b>	
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Christian Berthomier
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Marcel Ferrari
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	Thierry Tournier
<b>Vérel-Pragondran</b>	Jean-Pierre Coendoz
<b>Vimines</b>	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 9

de Vincent Boulnois à Eric Delhommeau - de Michel Camoz à Claudine Bonilla - de Jean-Pierre Casazza à Jean-Benoît Cerino - de Philippe Ferrari à Marie Perrier - de Martine Lambert à Alain Thieffenat - de Lionel Mithieux à Brigitte Bochaton - de Gaëtan Pauchet à Raphaële Mouric - de Cyndie Picot à Jimmy Bâabâa - de Farid Rezzak à Christelle Favetta-Sieyes

• conseillers excusés : 10

Christèle Blambert - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Isabelle Dunod - Pierre Duperier - Maryse Fabre - Max Joly - Luc Meunier - Damien Regairaz - Cécile Trahand

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## Conseil communautaire du 17 décembre 2020

délibération n° 156-20 C

objet **RS - Tarifs au 1er janvier 2021 - Prestations effectuées par le service des eaux**

Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, indique que le personnel du service des eaux est appelé à assurer un certain nombre de prestations payantes pour des usagers privés ou des collectivités à leur demande.

Les frais de prise en charge de dossier comprennent les frais de gestion ainsi que les éventuels frais de déplacement pour pose de compteur lors de la souscription d'un abonnement, dont ils viennent en substitution.

Le montant des **frais de prise en charge de dossier** est proposé à **25,20 €HT**.

Les prestations facturées correspondent à la fourniture de pièces et de main-d'œuvre.

Il est proposé un **tarif horaire de 41,00 €HT pour les déplacements et interventions diverses**.

Pour les fournitures, il est proposé de conserver un coefficient de 1,30.

Une augmentation de 2 % des tarifs est proposée, comme le prévoit la prospective tarifaire 2020-2026.

Les tarifs qui entreront en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021 sont applicables aux 38 communes de Grand Chambéry.

TARIFS INTERVENTION pour :	2021 HT
Frais de prise en charge	25,20 €
Tarif horaire agent	41,00 €
Pose d'un compteur d'eau ou installation double comptage	41,00 €
Pose d'un nouveau compteur après défaut d'entretien de l'ancien	123,00 €
Dépose d'un compteur pour jaugeage	123,00 €
Dépose d'un compteur détérioré	41,00 €
Frais de coupure pour impayé hors résidence principale	123,00 €
Déplacement d'un agent après trois courriers et/ou visites	123,00 €
Déplacement infructueux malgré information écrite envoyée à l'abonné	41,00 €
Fermeture et ouverture d'eau (manœuvre simultanée)	41,00 €
Fermeture et ouverture d'eau nécessitant plusieurs déplacements	82,00 €
Contrôle teinte suite à demande de notaires	164,00 €
Contrôle de branchement existant à la demande de l'utilisateur	164,00 €
Contrôle préalable à une demande d'urbanisme	164,00 €
* Pour les fournitures, il est proposé de conserver un coefficient de 1,30.	

Pour les autres interventions nécessitant l'utilisation d'un matériel spécifique, les tarifs sont proposés comme indiqué ci-après :

Location de matériels	Tarifs 2021
	€ TTC
<u>Obturbateur d'égouts</u>	
. par 1/2 journée	180,00 €
<u>Pompe d'épreuve</u>	
. A l'heure	54,96 €
<u>Corrélateur (l'heure)</u>	37,68 €
<u>Appareil de stérilisation de canalisation</u>	
. A l'heure	54,96 €

Location de véhicules	Tarifs 2021
<b>AVEC CHAUFFEUR</b>	€ HT
<u>Hydrocureuse combinée</u>	
. A l'heure	76,32 €
Camion benne avec grue (l'heure)	60,00 €
Caméra Visite d'égouts (l'heure)	60,00 €

Tarifs internes aux deux régies eau potable et eaux usées

Location de véhicules	Tarifs 2021
<b>SANS CHAUFFEUR</b>	
Camion benne avec grue (l'heure)	43,80 €
Fourgon (l'heure)	19,00 €

Prêt uniquement entre services de Chambéry métropole

Le tarif des analyses d'eau potable réalisées par le laboratoire du service des eaux suite au raccordement de réseaux privés sur le réseau public est proposé à :

	2021 HT
Analyse eau potable sur chantier	78,55 €

Les tarifs relatifs aux analyses des eaux usées réalisées par le laboratoire de l'UDEP, des rejets des industriels tels que prévus par l'article 74 du règlement d'assainissement en vigueur, figurent ci-après :

Paramètres	2021 HT
Azote kjeldahl	31,70 €
Demande biologique en oxygène sur 5 jours	40,60 €
Demande chimique en oxygène	29,20 €
Matières en suspension	20,80 €
Nitrates	11,40 €
Phosphore total	25,50 €
pH à 20°C	
Mesure température du pH	5,60 €
Flaconnage chimie à l'unité	2,70 €
Prise en charge analyse	10,10 €
Substances extractibles à l'hexane	84,50 €
DCO, DBO, MES, NTK, Pt, NH4, NO2, NO3	182,00 €
Flaconnage et prise en charge	
DCO, DBO, MES, NTK, Pt	156,00 €
Flaconnage et prise en charge	
DCO, DBO, MES	99,80 €
Flaconnage et prise en charge	

Enfin, les propositions de **tarifs concernant l'abonnement des installations de robinet d'incendie armé (RIA)** sont les suivantes :

<b>Contrôle plombage RIA :</b>	<b>2021 HT</b>
. Diamètre 15	<b>21,80 €</b>
. Diamètre 20	<b>24,50 €</b>
. Diamètre 25	<b>36,40 €</b>
. Diamètre 30	<b>46,30 €</b>
. Diamètre 40	<b>78,00 €</b>
. Diamètre 50	<b>115,30 €</b>
. Diamètres 50 C / 60 / 65	<b>155,00 €</b>
. Diamètre 80	<b>198,20 €</b>
. Diamètre 100	<b>237,20 €</b>
. Diamètre 150	<b>445,00 €</b>

Ces tarifs s'appliquent pour les locations de compteurs en cas de besoin

**Vu** les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

**Vu** l'avis du conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement du 17 novembre 2020,

**Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 : approuve** les tarifs ci-dessus pour les prestations effectuées par le service des eaux, applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

le président,  
Philippe Gamen

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 156-20 C

**Objet de l'acte** : RS - Tarifs au 1er janvier 2021 - Prestations effectuées par le service des eaux

**Thème Préfecture** : 7 - Finances locales 2 - Fiscalité 5 - Tarification eau et assainissement

**Date de l'acte** : 17 décembre 2020

**Annexe(s)** :

**Identifiant de télétransmission** : 073-200069110-20201217-lmc1H24644H1-DE

**Identifiant unique de l'acte** : lmc1H24644H1

**Date de transmission en Préfecture** : 21 décembre 2020

**Date de réception en Préfecture** : 21 décembre 2020

**Période d'affichage** : du au